

Ambassade de la République
Centrafricaine auprès de la
Confédération Helvétique



Mission Permanente de la République
Centrafricaine auprès de l'Office des
Nations Unies et des autres
Organisations Internationales à Genève

Déclaration de la Mission permanente de la République Centrafricaine :

58^{ème} session du Groupe consultatif commun (GCC) du Centre du commerce international (CCI)
[58th session of the Joint Advisory Group (JAG) of the International Trade Centre (ITC)]

25 juin 2024 - à partir de 10h00
Salle W de l'Organisation mondiale du commerce

Excellence Madame la présidente de la 58e session :

S.E. Mme Hend Abdulrahman Al-Muftah, Ambassadeur,

*Représentant permanent auprès de l'OMC, Mission permanente de l'État du Qatar auprès de
l'Organisation mondiale du commerce à Genève*

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Madame la présidente de la 57e session :

S.E. Mme Nadia Theodore, Ambassadrice, *Représentante permanente auprès de l'OMC,*

*Mission permanente de l'Union européenne. Mission permanente du Canada auprès de
l'Organisation mondiale du commerce à Genève*

Madame la Directrice générale de l'Organisation mondiale du Commerce ;
(Mme Ngozi Okonjo-Iweala)

Madame la Secrétaire générale de la Conférence des Nations unies sur le
Commerce et le Développement ;
(Mme Rebeca Grynspar)

Madame la Directrice exécutive du Centre du commerce international ;
(Mme Pamela Coke-Hamilton)

Mesdames, Messieurs, les représentants des partenaires au développement
et des organisations internationales ;

Distingués Invités,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Mission Permanente de la République Centrafricaine à l'occasion de cette 58ème session.

Je voudrais d'emblée remercier le Centre du Commerce International (CCI ci-après ITC), pour cette invitation et le félicite vivement pour l'organisation réussie de cette édition du JAG.

L'ITC, comme vous le savez, est actif dans de nombreux pays à travers le monde.

En République centrafricaine, son activité se traduit par une collaboration matérialisée par la mise en place du Programme PAPEUR, un magnifique levier de croissance et de développement.

Ce programme a été lancé en 2020 pour une durée de 4 ans avec un budget de 11,8 millions d'euros financé par l'Union européenne, dans le cadre du Fonds fiduciaire Bêkou (Espoir en Sango).

Il vise à soutenir le relèvement économique de la RCA conformément au plan de relance du gouvernement centrafricain sous la très haute impulsion de son Excellence le Professeur Faustin Archange Touadera, Président de la République, Chef de l'Etat.

À ce jour, le PAPEUR a contribué à consolider la productivité et la compétitivité des chaînes de valeur du maïs, de l'aviculture et du palmier à huile dans les zones d'intervention ciblées.

Grâce à ce projet, les capacités techniques, organisationnelles et de production des acteurs économiques centrafricains ont été considérablement améliorées.

En voici quelques illustrations notables :

- **En matière de Création et de Soutien aux Coopératives :**

Le programme a permis la création de 35 coopératives, la construction de 5 sièges et entrepôts, et l'immatriculation de ces coopératives auprès de la Chambre de Commerce.

- **Concernant l'Appui Technique et la Formation :**

Cela a donné lieu au Recrutement de 10 conseillers coopératifs pour un soutien technique ciblé. Et à la Géolocalisation de 73 sites pour 33 coopératives avec l'aide précieuse d'un consultant national.

- **En matière de Création d'Emplois :**

Nous notons la création de 367 emplois permanents, dont un tiers occupé par des femmes, ainsi que 5 071 emplois temporaires, majoritairement féminins, liés à la culture du maïs

- **Quant aux Partenariats Techniques :**

La Collaboration avec l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA) et le Laboratoire des Sciences Biologiques et Agronomiques (LASBAD) pour la certification des semences et l'accompagnement technique a été concluante.

- **Concernant l'Appui à l'Emblavure et à la Production :**

En 2022, la culture du maïs a couvert 274 ha, produisant 244 tonnes de maïs grains.

En 2023, la superficie a fortement augmenté à plus de 1000 ha, avec une production de 1032 tonnes.

Trois coopératives certifiées ont produit 25 tonnes de semences de qualité.

- **En faveur du Développement de l'Aviculture :**

- Une Commande de 10 000 poussins a été effectuée pour 2024 au profit de la coopérative avicole.

- Le programme a prodigué Un Soutien assidu aux femmes avicultrices des localités de Samba et Gbéle pour développer l'aviculture traditionnelle.

- **Concernant l'Appui aux Coopératives et Entités Privées :**

- Notons huit (8) coopératives, sélectionnée pour bénéficier d'unités de transformation pour une valeur de 175 millions de FCFA.

- sept (7) entités privées bénéficieront d'équipements modernes pour une valeur de 345 millions de FCFA dont la dotation est prévue pour décembre 2024.

- **Les réalisations en termes d'Amélioration du Climat des Investissements :**

- L'ITC a développé un outil de diagnostic pour évaluer le climat des investissements et l'environnement des affaires en RCA.

- L'ITC a émis des recommandations pour mettre en place un cadre légal et réglementaire favorable aux investissements, notamment via l'Accord sur la facilitation des investissements pour le développement (Accord FID).

- L'ITC a organisé, en collaboration avec le CMCAA, une série d'ateliers de sensibilisation et de consultation pour accompagner la mise en œuvre de ces recommandations.

Au regard des résultats évoqués ci-haut, nous ne pouvons que souhaiter la pérennisation des acquis du projet PAPEUR, notamment :

- en encourageant le renforcement des liens entre le projet PAPEUR et les autorités nationales pour assurer la continuité des divers appuis après la fin du projet.

- en mobilisant l'implication d'autres bailleurs de fonds pour prolonger et étendre les activités du PAPEUR au-delà de son échéance initiale.

En guise de conclusion, je souhaite réitérer au nom de mon pays la République Centrafricaine, notre sincère gratitude à l'endroit de ITC pour son rôle significatif et efficace en tant qu'agence d'exécution du programme PAPEUR, ainsi qu'à l'égard de l'Union Européenne pour son généreux financement.

Vive la fructueuse collaboration entre le gouvernement centrafricain et l'ITC, pour la consolidation de ces acquis et un soutien accru au développement économique et social de la RCA.

Et bien sûr le Centrafrique vous souhaite un joyeux et chaleureux 60ème anniversaire !

Je vous remercie pour votre attention.